



Annexe 1 : Fiche de présence régulière en période scolaire (annuelle)
Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés DIPPACH 2026/2027

Nom de l'enfant : _____

Classe de M./ Mme _____ Cycle : _____

Je désire inscrire mon enfant pour les jours et plages horaires suivants pendant toute l'année scolaire 2026/2027 à partir du **15.09.2026**

(Prière de cocher (x) les cases des périodes de présence)

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07.00-08.15					
08.15-12.00	SEAS fermé (sauf en vacances scolaires)				
12.00-14.00					
14.00-16.00	SEAS fermé (sauf en vacances scolaires)		SEAS fermé (sauf en vacances scolaires)		SEAS fermé (sauf en vacances scolaires)
16.00-17.00					
17.00-18.00					
18.00-19.00					

Remarque :

Date et signature : _____



**Annexe 2 : Fiche de présence irrégulière (mensuelle/ occasionnelle)
Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés DIPPACH 2026/2027**

Nom de l'enfant : _____

Classe de M./ Mme _____ Cycle : _____

Je désire inscrire mon enfant pour les jours suivants du mois de _____ :

(Prière de cocher (x) les cases des périodes de présence).

Fiche de présence de la semaine du _____ au _____					
Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07.00-08.15					
08.15-12.00	SEAS fermé (sauf en vacances scolaires)				
12.00-14.00					
14.00-16.00	fermé		fermé		fermé
16.00-17.00					
17.00-18.00					
18.00-19.00					
Fiche de présence de la semaine du _____ au _____					
Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07.00-08.15					
08.15-12.00	SEAS fermé (sauf en vacances scolaires)				
12.00-14.00					
14.00-16.00	fermé		fermé		fermé
16.00-17.00					
17.00-18.00					
18.00-19.00					
Fiche de présence de la semaine du _____ au _____					
Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07.00-08.15					
08.15-12.00	SEAS fermé (sauf en vacances scolaires)				
12.00-14.00					
14.00-16.00	fermé		fermé		fermé
16.00-17.00					
17.00-18.00					
18.00-19.00					



Fiche de présence de la semaine du _____ au _____					
Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07.00-08.15					
08.15-12.00	SEAS fermé (sauf en vacances scolaires)				
12.00-14.00					
14.00-16.00	fermé		fermé		fermé
16.00-17.00					
17.00-18.00					
18.00-19.00					
Fiche de présence de la semaine du _____ au _____					
Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07.00-08.15					
08.15-12.00	SEAS fermé (sauf en vacances scolaires)				
12.00-14.00					
14.00-16.00	fermé		fermé		fermé
16.00-17.00					
17.00-18.00					
18.00-19.00					

Veuillez déposer cette fiche au plus tard **le 15 du mois précédent** pour toute inscription à partir de la première semaine du mois suivant.

La fiche dûment complétée et signée peut également être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante : relais.dippach@croix-rouge.lu

Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de bien vouloir, dans la mesure du possible, d'inscrire votre enfant pour le maximum de semaines à venir (par exemple pour 4 semaines consécutives, si vous recevez un plan de travail mensuel).

Le cas échéant, le SEAS pourra demander des informations supplémentaires.

Si vous ne recevez pas d'avis négatif concernant l'inscription de votre enfant au plus tard 5 jours ouvrables avant le début de la période demandée, l'inscription sera considérée comme confirmée pour les horaires indiqués sur la fiche. Vous ne recevrez pas de confirmation d'inscription.

Date et signature : _____



Annexe 3 : Fiche de modification et d'annulation d'inscription
Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés DIPPACH 2026/2027

Nom de l'enfant : _____

Classe de M./ Mme : _____ Cycle : _____

Je désire **modifier** l'inscription de mon enfant.

Nouveau horaire demandé, à partir du ___ / ___ / 20 ___ au ___ / ___ / 20 ___ .

Prière de cocher (x) les cases de **toutes les périodes de présence de la semaine entière**.

Fiche de présence de la semaine du _____ au _____					
Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07.00-08.15					
08.15-12.00	SEAS fermé (sauf en vacances scolaires)				
12.00-14.00					
14.00-16.00	fermé		fermé		fermé
16.00-17.00					
17.00-18.00					
18.00-19.00					

Veillez déposer cette fiche **au plus tard le 15 du mois**, si des modifications sont prévues pour les semaines suivantes pendant la période scolaire, sinon il ne pourra pas être pris en compte pour la facturation.

La fiche dûment complétée et signée peut également être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante : relais.dippach@croix-rouge.lu

La demande de modification sera prise en compte dans la limite des places disponibles.

Si vous ne recevez pas d'avis négatif concernant la demande de modification de l'inscription de votre enfant au plus tard 5 jours ouvrables avant le début de la période demandée, l'inscription sera considérée comme confirmée pour les horaires indiqués sur la fiche. Vous ne recevrez pas de confirmation d'inscription.

Date et signature : _____



Annexe 4 : Autorisation pour tierces personnes (autres que les représentants légaux)

Si vous souhaitez autoriser une tierce personne (grands-parents, frères et sœurs, voisins...) à venir récupérer votre enfant au Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés, il faudra avoir soumis la présente fiche « Autorisation pour tierces personnes ».

Veillez noter que dans aucun cas nous ne laissons partir votre enfant avec une personne autre que les représentants légaux si nous ne disposons pas d'une autorisation pour tierces personnes.

À remplir et à remettre obligatoirement au secrétariat du SEAS.

Je soussigné(e) _____
(nom et prénom du représentant légal)

représentant légal de :

Nom	Prénom	Cycle

déclare que les personnes suivantes aptes à venir chercher l'enfant au Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés et les y autorise :

Nom + Prénom	Lien avec enfant	Téléphone
1.		
2.		
3.		
4.		
5..		

- pendant la période du _____ au _____.
- pour toute la durée d'inscription au SEAS.

Date et signature : _____



Annexe 5 : Autorisation « Déplacements à domicile »

Les enfants ont le droit de se déplacer seul, avec l'autorisation explicite et écrite des représentants légaux. Ces derniers déclarent leur enfant apte à **se déplacer seul** et assument l'entière responsabilité des déplacements.

La présente autorisation indiquant la période exacte des déplacements doit être remise par les représentants légaux au SEAS au cas où les enfants ont le droit de quitter le SEAS.

À remplir obligatoirement et à remettre au secrétariat du SEAS.

Je soussigné(e) _____,
(nom et prénom du représentant légal)

déclare mon enfant apte et autorise :

Nom	
Prénom	
Cylce	
Titulaire de classe	

à se rendre :

seul de son domicile au SEAS,

seul du SEAS à son domicile,

les : lundis mardis mercredis jeudis vendredis

de/à l'heure suivante : _____

et je déclare assumer toute responsabilité lors de ces trajets.

pendant la période du _____ au _____.

durant toute l'année scolaire 2026/2027.

Date et signature: _____



Annexe 5a : Autorisation « Déplacements vers un club »

La présente autorisation indiquant la période exacte des déplacements doit être remise par les représentants légaux au SEAS. Au cas où les enfants ont le droit de se rendre seul du SEAS vers leur activité sportive ou musicale, l'entière responsabilité des déplacements sera assurée par les représentants légaux.

À remplir obligatoirement et à remettre au secrétariat du SEAS.

Je soussigné(e) _____,
(nom et prénom du représentant légal)

autorise mon enfant:

Nom	
Prénom	
Cylce	
Titulaire de classe	

à se rendre : **seul** et je déclare assumer toute reponsabilité lors de ces trajets,

accompagné par le personnel du SEAS (uniquement pour les cours organisé sur le site de l'école),

sera récupéré par _____ (p.ex. entraîneur, etc.)

(ALLER) du SEAS au club _____,

(RETOUR) du club _____ au SEAS,

les : lundis mardis mercredis jeudis vendredis

de/à l'heure suivante : _____

pendant la période du _____ au _____.

durant toute l'année scolaire en cours.

Date et signature : _____



Annexe 6 : Fiche d'administration de médicaments

À remplir et à remettre obligatoirement au secrétariat du Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés, **accompagnée de l'ordonnance médicale afférente.**

Je soussigné(e), _____, représentant légal de l'**enfant** _____
né le _____, inscrit au SEAS Dippach, autorise et délègue l'administration du médicament repris ci-dessous, au personnel du SEAS Dippach.

Nom du médicament	
Durée du traitement	du ___/___/___ au ___/___/___
Fréquence par jour	<input type="radio"/> matin <input type="radio"/> midi <input type="radio"/> après-midi <input type="radio"/> avant le repas <input type="radio"/> pendant le repas <input type="radio"/> après le repas
Quantité chaque fois	<input type="radio"/> ___ comprimés <input type="radio"/> ___ cuillères à café <input type="radio"/> ___ sachets <input type="radio"/> ___ globules <input type="radio"/> ___ ml
Le médicament est à conserver	<input type="radio"/> au frigo <input type="radio"/> à température ambiante
Le médicament devra, pendant la durée du traitement	<input type="radio"/> être emporté à la maison <input type="radio"/> rester au SEAS

Les représentants légaux sont tenus de remettre **une ordonnance médicale** mentionnant exactement la dose à administrer à l'enfant et la durée de prise du médicament, ainsi que de noter le nom de l'enfant sur le médicament. La copie de l'ordonnance est indispensable pour que l'administration du médicament puisse être garantie.

Cette mesure concerne tous les médicaments, y compris les médicaments homéopathiques et ceux disponibles en vente libre. Pour ce qui est des médicaments utilisés pour traiter des allergies (les anti-histaminiques), il est précisé qu'ils peuvent être administrés avant même que des réactions allergiques ne se manifestent chez l'enfant.

Pour des raisons de sécurité, nous vous prions de **délivrer les médicaments en mains propres** du personnel encadrante.

Date et signature : _____



Annexe 6a : Fiche d'administration des produits de soins

À remplir et à remettre obligatoirement au secrétariat du Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés.

Je soussigné(e), _____, représentant légal de l'**enfant** _____

né le _____, inscrit au SEAS Dippach, autorise et délègue l'administration du produits de soin repris ci-dessous, au personnel du SEAS Dippach.

Nom du produit de soin	
Durée du traitement	du ___/___/___ au ___/___/___
Fréquence par jour	
Quantité chaque fois	<input type="checkbox"/> ___ comprimés <input type="checkbox"/> ___ cuillères à café <input type="checkbox"/> ___ sachets <input type="checkbox"/> ___ globules <input type="checkbox"/> ___ ml
Le produit de soin est à conserver	<input type="checkbox"/> au frigo <input type="checkbox"/> à température ambiante
Le produit de soin devra, pendant la durée du traitement	<input type="checkbox"/> être emporté à la maison <input type="checkbox"/> rester au SEAS

Les représentants légaux sont tenus de noter le nom de l'enfant sur le produit de soin.
 Cette mesure concerne tous les produits de soins disponibles en vente libres, y compris les produits de soins homéopathiques.

Date et signature : _____



Annexe 7 : Ordre de Domiciliation

Un ordre de domiciliation est recommandé en vue de faciliter la gestion pour notre service comptabilité/finances.

Le (la) soussigné(e)

(au nom de qui les créances sont établies)

Nom complet
Nom de l'enfant
Rue, N°
C.P., Localité
Pays

prie la firme

(qui établit les créances)

portant le no ID créancier

d'encaisser à partir de ce jour et jusqu'à révocation expresse toutes

auprès de la banque

cases réservées au créancier

Nom	CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE
Rue, N°	44, BOULEVARD JOSEPH II
C.P., Localité	L-1840 LUXEMBOURG
	LU72ZZZ0000000000000042200
Nom	BGL BNP Paribas
Rue, N°	50, avenue J.F. Kennedy
C.P., Localité	L-2951 Luxembourg

par le débit du compte bancaire

IBAN: L U	
BIC:	L U L

(*) titulaire du compte

Nom complet
Rue, N°
C.P., Localité
Pays

Lieu _____ Date _____

Signature(s) pour accord

Le donneur d'ordre

Le titulaire du compte (*)

(*) Exigé seulement si les factures ne sont pas émises au nom du titulaire du compte

Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Le prélèvement du montant dû ce fait le dernier jour ouvrable du mois.

Il y a lieu de joindre **obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB)**.

L'ordre de domiciliation est à compléter et à signer une seule fois, il reste valable jusqu'à révocation ou si changement de vos coordonnées bancaires.



**Annexe 8 : Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos)
(enfant mineur ayant moins de 13 ans)**

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la prise et la diffusion de l'image (photographie et/ou vidéo) de votre enfant mineur dont l'identité est donnée ci-après, dans le cadre des activités du SEAS de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe et pour les modes d'exploitation précisés ci-dessous.

Nom de l'enfant : _____

Prénom : _____

Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés : _____

Dans le souci de devoir assurer la sécurité de votre enfant et d'accomplir nos obligations dans le cadre du contrôle de qualité, nous pouvons être amenés à prendre des photos/films de votre enfant (ex. "badge", porte-folio, poster pédagogique...). Il s'agit alors pour nous de pouvoir respecter le Règlement grand-ducal du 29 juillet 2017 portant établissement du cadre de référence national "Éducation non-formelle des enfants et des jeunes".

AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL

Je, soussigné(e) (prénom, nom) _____ ,

demeurant à (adresse) _____ :

autorise par la présente

le département de l'éducation non formelle de la **Croix-Rouge luxembourgeoise**, situé au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg (cocher les cases) :

1. Autorisation et utilisation de prise d'image

- à photographier ou filmer mon enfant, dont l'identité est donnée ci-dessus, dans le cadre des activités internes (publication au sein du SEAS) du Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe.





→ Sans avoir coché le point 1, vous pouvez ignorer le point 2.

2. Autorisation et utilisation d'image en dehors des activités quotidiennes du SEAS

à utiliser, publier et reproduire ces photographies, vidéos ou leurs adaptations, avec ou sans mention du nom de mon enfant, à des fins illustratives des activités du Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés de la Croix-Rouge luxembourgeoise pour :

(cocher selon votre préférence)

- l'utilisation des photos et vidéos dans le cadre des formations continues
- le journal "Die Kunterbunte", fait par et pour les enfants fréquentant les SEAS/ les SEAJ;
- l'utilisation des photos dans le journal de bord (documentation interne)
- la diffusion de photographies et/ou de vidéos sur les supports suivants: site(s) Intranet de la Croix-Rouge luxembourgeoise ; site(s) Internet de la Croix-Rouge luxembourgeoise; publications éditées et publiées par la Croix-Rouge luxembourgeoise telles que des rapports d'activités, newsletters, journaux, brochures, magazines, documents pédagogiques, etc. ; publications éditées et publiées par des tiers (journaux, magazines et autres médias imprimés ou électroniques)
- la diffusion de photographies dans le « Gemengebuet » (journal de la commune) et le site internet de la commune

Cette autorisation, consentie à titre gratuit, est valable pour le monde entier. Le département de l'éducation non formelle de la Croix-Rouge luxembourgeoise exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre audiovisuelle/cet enregistrement qui restera sa propriété exclusive.

J'atteste avoir reçu une notice d'information relative au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par le département de l'éducation non formelle de la Croix-Rouge luxembourgeoise (page 1/2), avoir lu et compris les informations précitées m'informant de mes droits par rapport à la prise et à la publication d'images concernant mon enfant dont l'identité est donnée ci-dessus, ainsi qu'au traitement associé de ses données personnelles.

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits civils à l'égard du mineur désigné ci-dessus.

Date et signature : _____



Annexe 9: Notice générale de protection des données personnelles Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés de la Croix-Rouge luxembourgeoise

Lors de l'inscription de votre enfant au Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés Dippach de la Croix-Rouge luxembourgeoise, vous êtes amené(e) à nous communiquer vos données personnelles ainsi que celles de votre enfant. Nous attachons une grande importance à la protection de ces données. Cette notice est destinée à vous informer de l'usage que nous faisons de ces données personnelles ainsi que des droits dont vous disposez.

POURQUOI TRAITONS-NOUS CES DONNEES ?

Nous traitons vos données personnelles ainsi que celles de votre enfant dans le cadre de la :

- gestion de l'inscription de votre enfant dans notre établissement,
- gestion des présences et absences de votre enfant,
- gestion de la restauration,
- gestion de la facturation,
- gestion des plaintes et des déclarations des accidents,
- gestion de l'établissement.

Ces traitements se font :

- dans le cadre de l'exécution du contrat que vous avez avec notre établissement,
- afin de respecter une obligation légale à laquelle nous sommes soumis,
- dans le cadre de l'exécution de notre mission d'intérêt public,
- sur base de votre consentement exprès pour le cas où vous nous avez communiqué des données de santé de votre enfant (allergies, intolérances alimentaires et autres pathologies) et à défaut de votre consentement exprès, le traitement de ces données de santé se fera sur base des intérêts vitaux de votre enfant.

QUELS TYPES DE DONNEES COLLECTONS-NOUS ?

Conformément à la loi, le département de l'éducation non formelle de la Croix-Rouge luxembourgeoise ne collecte que les données nécessaires. Ces données sont généralement celles que vous nous avez communiquées par le biais de la fiche d'inscription (les nom et prénom de votre enfant, votre adresse, votre numéro de téléphone, etc.). D'autres données peuvent être générées ou collectées au cours de votre relation avec la Croix-Rouge luxembourgeoise (par exemple : excursions, sorties, etc.). Ces données sont conservées pendant la durée nécessaire et au maximum pendant la durée prévue par la loi.

A QUI COMMUNIQUONS-NOUS CES DONNEES ?

Le département de l'éducation non formelle de la Croix-Rouge luxembourgeoise traite les données que vous lui communiquez en toute confidentialité et ne les partage avec des tiers que lorsque cela est nécessaire et conforme à la loi. Ces tiers peuvent inclure d'autres entités de la Croix-Rouge luxembourgeoise, la Commune de Dippach, les administrations et autorités compétentes, telles que le ministère de l'Éducation nationale de l'enfance et de la jeunesse, le Ministère de la santé, le Service National de la Jeunesse, l'école ainsi que des fournisseurs de services, notamment dans le cadre de la sous-traitance informatique. Nous nous assurons que vos données restent dans l'Union européenne.



QUELS SONT VOS DROITS ?

Conformément à la loi, vous bénéficiez des droits suivants :

- Le droit à l'information. Nous espérons que cette notice aura répondu à vos questions. Pour toute information complémentaire, vous pouvez néanmoins contacter la responsable du SEAS Dippach.
- Le droit d'accéder aux données. Vous pouvez accéder à vos données et à celles de votre enfant en contactant la responsable du SEAS Dippach.
- Le droit de rectifier vos données et celles de votre enfant lorsque celles-ci sont erronées ou obsolètes. Vous pouvez contacter la responsable du SEAS Dippach.
- Le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Dans certains cas et selon les conditions fixées par la loi, vous bénéficiez également des droits suivants :

- Le droit de demander l'effacement de vos données et celles de votre enfant.
- Le droit de demander la limitation du traitement de vos données et celles de votre enfant.
- Le droit de vous opposer au traitement de vos données et à celles de votre enfant pour tout autre motif légitime (sauf si la Croix-Rouge luxembourgeoise a un motif légitime et impérieux de continuer le traitement).
- Le droit à la portabilité des données que vous avez fournies à Croix-Rouge luxembourgeoise (c'est-à-dire le droit de recevoir vos données personnelles sur un support lisible par une machine), dans la mesure où cela est techniquement possible.
- Le droit de retirer votre consentement à tout moment au traitement des données de santé de votre enfant.

Pour toute question ou pour l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter la responsable du Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés Dippach par courriel : relais.dippach@croix-rouge.lu
Si vous le souhaitez, vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise par courriel : rgpd@croix-rouge.lu ou par courrier :

CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE
Protection des données
44, boulevard Joseph II
BP 404 L-2014 Luxembourg

Afin de nous conformer au mieux à la réglementation en vigueur, nous nous engageons à mettre à jour la présente notice d'information à chaque fois que ce serait nécessaire.



Annexe 10 : Notice d'information spécifique au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par le Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés de la Croix-Rouge luxembourgeoise

(Remis au(aux) représentant(s) légal(aux) de l'enfant mineur concerné)

Le département de l'éducation non formelle de la Croix-Rouge luxembourgeoise attache une grande importance à la protection du droit à l'image et à la protection des données à caractère personnel de votre enfant conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Votre enfant sera amené à être photographié, filmé ou enregistré par le département de l'éducation non formelle de la Croix-Rouge luxembourgeoise dans le cadre des activités de son Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés. Afin de permettre au le département de l'éducation non formelle de la Croix-Rouge luxembourgeoise de prendre et d'utiliser des images (photos ou vidéos) concernant votre enfant dans le but de communiquer sur ses activités, nous souhaitons recueillir votre consentement et tenons à vous informer au préalable des droits dont vous disposez.

Les photos et enregistrements vidéo pourront être utilisés sous forme imprimée ou digitale sur différents supports par lesquels la Croix-Rouge luxembourgeoise publie des informations relatives aux activités de son Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés.

Informations générales :

Responsable du traitement : la Croix-Rouge luxembourgeoise, située au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg.

Contact : le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise : rgpd@croix-rouge.lu

Finalités du traitement :

- communication interne par la Croix-Rouge luxembourgeoise (travail pédagogique, réflexion pédagogique, newsletters et journaux internes, rapport d'activités, intranet)
- communication externe par la Croix-Rouge luxembourgeoise et la presse (brochures, magazines, site internet, le journal « Die Kunterbunte », le journal de bord « enfance-jeunesse »).

Base juridique du traitement : votre consentement (art. 6.1a RGPD)

Destinataires : les photographies et présentations vidéo seront conservées sur le système d'information de la Croix-Rouge luxembourgeoise, dont l'accès est réservé au personnel dûment autorisé par cette dernière. Vos données pourront également être communiquées à des tiers tels qu'aux sous-traitants (notamment prestataires informatiques) et prestataires de services externes de la Croix-Rouge luxembourgeoise (tels que graphistes, agences de presse, imprimeurs, médias écrits) dans la stricte mesure nécessaire.

Durée de conservation : les photographies et les enregistrements vidéo seront conservées pendant la durée nécessaire aux finalités ci-dessus.

Vos droits :

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement et demander que le département de l'éducation non formelle de la Croix-Rouge luxembourgeoise cesse d'utiliser des images (photographies ou vidéos) concernant votre enfant sur de nouveaux supports (et non les supports ayant déjà fait l'objet de publication), en contactant la responsable du Service d'Éducation et d'Accueil pour enfants scolarisés Dippach. Si vous le souhaitez, vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise par courriel : rgpd@croix-rouge.lu.

Pour plus d'informations sur la manière dont le département de l'éducation non formelle de la Croix-Rouge luxembourgeoise traite vos données personnelles ou pour connaître vos droits, veuillez consulter notre notice d'information destinée aux bénéficiaires [du Service d'Éducation et d'Accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise à l'adresse suivante : http://www.croix-rouge.lu/protection-des-donnees/](http://www.croix-rouge.lu/protection-des-donnees/).



Annexe 11: Fiche de résiliation du contrat d'inscription

Je soussigné(e),

Madame :	Monsieur :
----------	------------

Représentants légaux de l'enfant :

Nom de l'enfant :

résilie le contrat d'inscription à compter du :

Date du dernier jour de présence de l'enfant dans le service :/...../.....

le **préavis d'un mois** étant ainsi respecté.

Date : _____

Signature : _____

Pour information : En cas de résiliation du contrat d'inscription, il vous appartient de révoquer l'ordre de domiciliation, tout en tenant compte de la période de préavis (un mois) qui vous sera encore facturée.